CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152693** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2015

Raison sociale : PBT

Forme juridique : SARL

Capital : 54 300

8 ALLEE DES SORBIERS
ZONE INDUSTRIELLE DE HEILLECOURT
54180 HEILLECOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC HEILLECOURT 2015b00921

Siret : 814 342 671 00025

Téléphone : 03 54 59 70 84 **Fax :**

Portable : 0776084118

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
PANCAMO ANTONY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Numéro caisse de congés payés : 10 00062-1 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7346384404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7346384404

Site Internet : http://www.p-b-t.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2026

E-mail : info.pbt54@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 500 063 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente	3	24/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	24/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		15/10/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E152693** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2015
Forme juridique : SARL

Capital : 54 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC HEILLECOURT 2015b00921

Siret : **814 342 671 00025**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 10 00062-1 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7346384404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7346384404

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/03/2026

Raison sociale : **PBT**

8 ALLEE DES SORBIERS
ZONE INDUSTRIELLE DE HEILLECOURT
54180 HEILLECOURT

Téléphone : 03 54 59 70 84 **Fax :**
Portable : 0776084118

Site Internet : http://www.p-b-t.fr
E-mail : info.pbt54@gmail.com

Responsabilité légale :
PANCAMO ANTONY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	24/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	24/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 08:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.